



Conseil économique et social

Distr. générale
19 mars 2003
Français
Original: anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Deuxième session

New York, 12-23 mai 2003

Point de 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Projet d'organisation des travaux

Note du Secrétariat

1. Le projet d'organisation des travaux de la deuxième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (voir annexe), a été établi par le secrétariat de l'Instance après consultation du Président et des membres de l'Instance. L'examen des points de l'ordre du jour pourrait inclure, sans toutefois s'y limiter, les questions suivantes : la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et le Sommet mondial pour le développement durable.

2. Il a été convenu de consacrer neuf heures à l'examen des points 4 a), 4 b) et 4 c), et trois heures à l'examen des points 4 d), 4 e) et 4 f). Le temps alloué à l'examen de ces différents points sera inversement proportionnel lors de la troisième session de l'Instance. Les déclarations faites au titre de ces divers points feront peut-être apparaître les corrélations existant entre certaines questions ou leur caractère intersectoriel.

3. L'examen du thème particulier de la session, « Les enfants et la jeunesse autochtones », fera l'objet d'une réunion-débat de haut niveau qui aura lieu le 12 mai 2003, de 15 à 18 heures. Cette réunion-débat vise à encourager les échanges de vues et l'examen approfondi de cette question prioritaire ainsi que de contribuer à l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour de la deuxième session.

* E/C.19/2003/1.



Annexe

Projet d'organisation des travaux

<i>Date/horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour/ du programme</i>		<i>Nombre d'heures proposé pour l'examen de chaque point</i>
Lundi 12 mai			
Matin		Ouverture de la session	2,0
10 heures à 13 heures	Point 1	Élection du bureau	0,5
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	0,5
Après-midi 15 heures à 18 heures	Point 3	Thème de la session : « Les enfants et la jeunesse autochtones »	3,0
		Réunion-débat	
Mardi 13 mai			
Matin 10 heures à 13 heures	Point 5	Méthodes de travail de l'Instance au sein du système des Nations Unies	3,0
Après-midi 15 heures à 18 heures	Point 5	<i>(Suite et fin)</i>	3,0
Mercredi 14 mai			
Matin 10 heures à 13 heures	Point 4	Domaines devant être examinés	
	Point 4 a)	Développement économique et social	9,0
Après-midi 15 heures à 18 heures	Point 4 a)	<i>(Suite)</i>	
Jeudi 15 mai			
Matin 10 heures à 13 heures	Point 4 a)	<i>(Suite et fin)</i>	
Après-midi 15 heures à 18 heures	Point 4 b)	Environnement	9,0

<i>Date/horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour/ du programme</i>		<i>Nombre d'heures proposé pour l'examen de chaque point</i>
Vendredi 16 mai			
Matin 10 heures à 13 heures	Point 4 b)	<i>(Suite)</i>	
Après-midi 15 heures à 18 heures	Point 4 b)	<i>(Suite et fin)</i>	
Lundi 19 mai			
Matin 10 heures à 13 heures	Point 4 c)	Santé	9,0
Après-midi 15 heures à 18 heures	Point 4 c)	<i>(Suite)</i>	
Mardi 20 mai			
Matin 10 heures à 13 heures	Point 4 c)	<i>(Suite et fin)</i>	
Après-midi 15 heures à 18 heures	Point 4 d)	Droits de l'homme	3,0
Mercredi 21 mai			
Matin 10 heures à 13 heures	Point 4 e)	Culture	3,0
Après-midi 15 heures à 18 heures	Point 4 f)	Éducation	3,0
Jeudi 22 mai			
Matin 10 heures à 13 heures	Point 6	Travaux futurs de l'Instance	3,0
Après-midi 15 heures à 18 heures	Point 7	Ordre du jour provisoire de la troisième session de l'Instance	3,0

<i>Date/horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour/ du programme</i>		<i>Nombre d'heures proposé pour l'examen de chaque point</i>
Vendredi 23 mai			
Matin 10 heures à 13 heures	Point 8	Adoption du rapport de l'Instance sur les travaux de sa deuxième session	3,0
Après-midi 15 heures à 18 heures	Point 8	<i>(Suite et fin)</i> Clôture de la session	3,0
